



Séance ordinaire
22 août 2007

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 22 août 2007, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Gilbert Couture
M. Jocelyn Blondin
M. Dominique Kenney
Mme Johanne Légaré
M. Jean-Pierre Reid
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents
Mme José Morissette, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

M. Michel Gervais, commissaire
Mme Chantal Leblanc-Bélanger, commissaire
M. Andrew Rhéaume, commissaire
Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Gérard Lacroix, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration
Mme Lorraine N.-Charbonneau, directrice, école secondaire Grande-Rivière

Étaient absents :

M. Mario Crevier
M. Alain Gauthier

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-07-08-244 M. Jocelyn Blondin propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

Au point 11 changer levée de la séance par ajournement de la séance.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-07-08-245 Mme Silvia Barkany propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 27 juin 2007 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Gilbert Couture souhaite la bienvenue et un bon retour à toutes et tous en cette année écourtée à cause des élections scolaires du 4 novembre 2007.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

M. Michel Gervais, commissaire, demande des précisions quant aux suivis à effectuer au niveau du trottoir et de la fenestration du sous-sol du Centre la Pêche.

Incidence : M. Gilbert Couture quitte son siège.

M. Dominique Kenney, vice-président assume la présidence.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur fait mention des sujets suivants :

- Transport scolaire : envoi de l'information aux parents.
- Taxe scolaire : processus en cours.
- Parution du Cahier de la rentrée (8 août 2007) et Cahier des réussites (25 juillet 2007).
- Cours d'été et reprise d'examens : hausse de la clientèle - processus terminé. Un bilan sera présenté en octobre.
- Clientèle : la directrice générale dresse un portrait global de la clientèle au 22 août 2007.
- Un compte rendu verbal des travaux d'immobilisation et travaux d'été est présenté.

**Nomination temporaire
Directrice - Centre
Vision-Avenir
Mme Lucie Monfils**

NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE - DIRECTEUR - CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE AUX ADULTES VISION-AVENIR

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice au Centre Vision-Avenir;

Considérant qu'il faut combler temporairement ce poste;

Considérant la recommandation de la directrice générale;

Considérant l'article 26 de la délégation de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la CSPO;

C.E.-07-08-246 Mme Johanne Légaré propose que Mme Lucie Monfils, directrice adjointe au Centre Vision-Avenir, soit affectée temporairement au poste de directrice au Centre Vision-Avenir à compter du 1^{er} septembre 2007 et ce, jusqu'au 30 juin 2008 ou jusqu'au retour de la personne remplacée, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION - AGENTE D'ADMINISTRATION - AGENT D'ADMINISTRATION - SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Ce sujet sera traité à la séance ajournée du 12 septembre 2007.

NOMINATION - AGENTE D'ADMINISTRATION - AGENT D'ADMINISTRATION - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Ce sujet sera traité à la séance ajournée du 12 septembre 2007.

Soumissions - Projets d'immobilisation 2007-2008

SOUMISSIONS - PROJETS D'IMMOBILISATION 2007-2008

Considérant les termes de nos appels d'offres :

- N° 07-08-16, Réfection des salles de toilettes, école des Rapides-Deschênes, immeuble Saint-Médard;
- N° 07-08-17, Réfection des salles de toilettes, école des Rapides-Deschênes, immeuble Notre-Dame;
- N° 07-08-18, Réfection des salles de toilettes, école du Lac-des-Fées;
- N° 07-08-19, Réfection des salles de toilettes, école Saint-Jean-Bosco;
- N° 07-08-24, Remplacement du système d'alarme incendie, école secondaire Mont-Bleu;
- N° 07-08-25, Remplacement du système d'alarme incendie, CFPO;

Considérant que lesdits projets sont prévus au budget d'investissement 2006-2007 et 2007-2008;

Considérant la nécessité d'octroyer les contrats le plus rapidement possible afin de réaliser les travaux durant l'été;

Considérant que les contrats de réalisation desdits projets ont été octroyés conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires;

C.E.-07-08-247 Mme Silvia Barkany propose d'approuver l'octroi des contrats dont la valeur excède la limite prévue à la délégation de pouvoirs aux soumissionnaires suivants :

<u>Appel d'offres</u>	<u>Soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
N° 07-08-16	DMA Construction	64 837,55 \$
N° 07-08-17	DMA Construction	76 916,25 \$
N° 07-08-18	DMA Construction	58 114,50 \$
N° 07-08-19	DMA Construction	78 511,55 \$
N° 07-08-24	Maisonneuve Électrique	57 650,00 \$
N° 07-08-25	Les Entreprises électriques Charmau	89 425,00 \$

Autres soumissionnaires :

<u>PROJETS</u>	<u>SOUSSIONNAIRES</u>	<u>MONTANT (taxes incluses)</u>
#07-08-16 Réfection salle de toilettes <i>Immeuble St-Médard</i>	➤ DMA Construction ➤ Solutions M.M.	64 837,55 \$ 73 155,90 \$
#07-08-17 Réfection salle de toilettes <i>Immeuble Notre-Dame</i>	➤ DMA Construction ➤ Solutions M.M.	76 916,25 \$ 88 529,15 \$
#07-08-18 Réfection salle de toilettes <i>École Lac-des-Fées</i>	➤ DMA Construction ➤ Solution M.M.	58 114,50 \$ 68 210,47 \$
#07-08-19 Réfection salle de toilettes <i>École St-Jean-Bosco</i>	➤ DMA Construction ➤ Solutions M.M.	78 511,55 \$ 84 550,90 \$
#07-08-24 Remplacement du système d'alarme-incendie <i>École secondaire Mont-Bleu</i>	➤ Maisonneuve électrique ➤ Les entreprises élect. Charmau ➤ Marois électrique	57 650,00 \$ 83 250,00 \$ 98 037,97 \$
#07-08-25 Remplacement du système d'alarme-incendie <i>C.F.P.O.</i>	➤ Les entreprises élect. Charmau ➤ Maisonneuve électrique ➤ Marois électrique	89 425,00 \$ 91 093,15 \$ 106 856,06 \$

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions - Portes extérieures - École secondaire Grande-Rivière

SOUSSIONS - PORTES EXTÉRIEURES - ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE

Considérant l'urgence des travaux afin de maintenir la sécurité du bâtiment;

Considérant le remplacement de quatre ensembles de portes;

Considérant que l'école secondaire Grande-Rivière a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs;

Considérant que l'école secondaire Grande-Rivière a reçu deux réponses écrites;

Considérant la disponibilité budgétaire de l'école;

C.E.-07-08-248 M. Jean-Pierre Reid propose d'accorder le contrat pour le remplacement des portes extérieures de l'école secondaire Grande-Rivière à la firme Vitrierie Vision Moderne, 1065, boul. de la Carrière, Gatineau (Québec), J8Y 6V5, au montant de 34 180 \$ (taxes en sus), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Verval	38 537 \$
Exitech Inc.	n/s
Vitrierie Olympique	n/s

Adoptée à l'unanimité.

Entente nationale (CPNCF) et (SPGQ)

ENTENTE NATIONALE - A2 DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (CPNCF) ET (SPGQ)

C.E.-07-08-249 Mme Silvia Barkany propose :

- d'adopter l'amendement conclu entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et le Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ) en application des dispositions de la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (L.Q., 2005, Chapitre 43).
- que madame Lucie Lafleur, directrice générale, et monsieur Gilbert Couture, président du Comité exécutif, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commissions scolaire des Portages-de-l'Outaouais l'entente intervenue suivant les dispositions prévues à la clause 9-4.03 en application des dispositions liant d'une part, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et d'autre part, le Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ).

Adoptée à l'unanimité.

**Modification - Élections
scolaires - Rémunération
Président et secrétaire
d'élection**

**MODIFICATION - ÉLECTIONS SCOLAIRES - RÉMUNÉRATION DU
PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Considérant la mise à jour du tableau de rémunération horaire du personnel électoral selon le règlement sur le tarif de la rémunération;

C.E.-07-08-250 Mme Johanne Légaré propose de modifier la résolution C.E.-06-07-190 afin que le tarif de la rémunération du président et du secrétaire d'élection relatif aux élections scolaires du 4 novembre 2007 soit fixé comme ci-après décrit :

président d'élection : 480 heures X 36,71 \$/heure, soit une rémunération de 17 620,80 \$

secrétaire d'élection : 480 heures X 26,84 \$/heure, soit une rémunération de 12 883,20 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Rémunération
personnel électoral**

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Considérant l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires : "La commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral. Ce tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (Chap. E-3.3.)";

Considérant le règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

Considérant l'article 42 de la Délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais qui détermine que le Comité exécutif a le pouvoir de fixer la rémunération du personnel électoral;

C.E.-07-08-251 M. Jean-Pierre Reid propose :

▪ que le taux horaire de la rémunération du personnel électoral soit le suivant :

› adjoint au président d'élection :	22,45 \$
› personnel de bureau (secrétaire, réceptionniste) :	19,47 \$
› réviseur d'une commission scolaire :	17,04 \$
› secrétaire d'une commission de révision :	16,45 \$
› agent réviseur :	15,89 \$
› scrutateur :	15,89 \$
› secrétaire du bureau de vote :	14,30 \$
› préposé à l'information et au maintien de l'ordre (Primo) :	16,45 \$
› préposé à l'accueil :	13,98 \$
› président de la table de vérification de l'identité des électeurs :	12,87 \$
› membre de la table de vérification de l'identité des électeurs :	12,87 \$
› personne désignée pour recevoir les demandes de changement à la liste électorale :	17,04 \$

▪ que les frais de déplacement soient remboursés selon la Politique des frais de déplacement du personnel de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE

C.E.-07-08-252 Mme Johanne Légaré propose d'approuver les frais de déplacement et de voyage suivants :

Frais de voyage

Monsieur Michel Gervais, Montréal
du 24 au 26 mai 2007 324,88 \$

Frais de déplacement

Monsieur Jocelyn Blondin	533,40 \$
Monsieur Mario Crevier	268,80 \$
Madame Hélène Bélisle	501,60 \$
Monsieur Alain Faussurier	258,10 \$
Monsieur Alain Gauthier	65,28 \$
Monsieur Dominique Kenney	225,80 \$
Madame Chantal Leblanc-Bélanger	154,60 \$
Madame Marie-Andrée Lépine	150,80 \$
Madame José Morissette	81,60 \$
Monsieur Jean-Pierre Reid	391,60 \$
Monsieur Gilbert Couture	621,00 \$
Madame Silvia Barkany	104,81 \$

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C.E.-07-08-253 Mme José Morissette propose l'ajournement de la séance le 12 septembre à 19 heures.

Il est 20 heures 8 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2007

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale

7. **Dossiers**
 - 7.1 Nomination temporaire - Directrice - Directeur - Centre de formation générale et professionnelle aux adultes Vision-Avenir
 - 7.2 Nomination - Agente d'administration - Agent d'administration - Service des ressources financières
 - 7.3 Nomination - Agente d'administration - Agent d'administration - Service des ressources humaines
 - 7.4 Soumissions - Projets d'immobilisation 2007-2008
 - 7.5 Soumissions - Portes extérieures - École secondaire Grande-Rivière
 - 7.6 Entente nationale - A2 du personnel professionnel (CPNCF) et (SPGQ)
 - 7.7 Modification - Élections scolaires - Rémunération du président et du secrétaire d'élection
 - 7.8 Rémunération du personnel électoral
 - 7.9 Approbation des frais de déplacement et de voyage

8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Ajournement de la séance